



Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec

Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, bureau 555
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Téléphone : (450) 679-0530
Télécopieur : (450) 679-4300
Courriel : spbrm@upa.qc.ca

805, chemin de Masson, C. P. 2409
Gatineau (Québec) J8M 1K1
Téléphone : (819) 986-1475
Sans frais : 1 888 286-1850
Télécopieur : (819) 986-9199
Courriel : spbol@qc.aira.com



VOLUME 1 - NUMÉRO 1 - JANVIER 2005

TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi <i>Forêt d'avenir</i> ?.....	1
Mot du président	2
Éditorial.....	2
Situation des marchés.....	3
Profil du SPFSOQ.....	3
Formation.....	4
Réglementation municipale.....	4
Fédé-Infos.....	4
<i>Infos-Marchés</i> (Cahier central).....	1 12

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Publication

Syndicat des propriétaires forestiers du
Sud-Ouest du Québec (SPFSOQ)

Rédaction

Palma Molloy, Clément Ricard,
Michel Lacharité, Yves Benoît, Patrick
Soucy,
Richard Montpetit, Armand Plourde et
la Fédération

Traduction

Gérald Farley et Nadia Zenadocchio

Montage *Forêt d'avenir*

Kathleen Soucy

Montage *Infos-Marchés*

Sophie Jacques

Impression

CRS Impression

Distribution

Aux producteurs de bois de la région
du sud-ouest du Québec

Tirage

6 000 exemplaires

Poste-publications

N° de convention : 41124099

LE BUDGET D'AMÉNAGEMENT

**Le gouvernement sera-t-il à la hauteur de nos attentes
lors du prochain discours du trône?**

— Voir l'éditorial en page 2 —

POURQUOI FORÊT D'AVENIR?

Vous avez entre les mains le nouveau journal du Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec. Plusieurs se poseront la question : Pourquoi le nom *Forêt d'avenir*? Parce que nous croyons que malgré la période d'incertitude que nous traversons (relation Canada – États-Unis, concurrence étrangère, désintéressement de nos gouvernements, réglementation municipale, etc.) il y a de l'avenir pour la forêt et en forêt au Québec.

L'avenir pour la forêt est plausible en agissant de manière responsable et en assurant par nos actions, la pérennité de la ressource et la production de bois de qualité supérieure. De plus, l'avenir en forêt est réaliste en développant des méthodes et des conditions de travail valorisantes pour les travailleurs actuels et porteuses d'avenir pour les jeunes travailleurs forestiers. *Forêt d'avenir* se veut un outil de formation et d'information dont les actions sont résolument orientées vers l'avenir. Il est la référence des propriétaires et des producteurs de bois du sud-ouest du Québec.

Nous avons retenu ce format essentiellement pour des raisons économiques; la production et la distribution du journal avec celui-ci étant moins dispendieuses que l'ancien format auquel plusieurs d'entre vous étiez habitués. *Forêt d'avenir* est divisé en deux parties : la première contenant tous les textes, les chroniques et l'éditorial; le cahier central, quant à lui, est détachable et porte sur la mise en marché. Vous pourrez y retrouver toute l'information relative aux prix payés par les différentes usines.

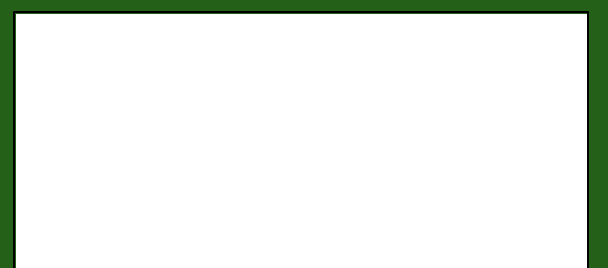
Nous ferons le suivi de façon régulière sur des sujets d'intérêts telles : la réglementation municipale, les négociations avec les usines, les agences de mise en valeur, les actions gouvernementales, etc. L'éditorial, comme tout bon éditorial, défendra les positions auxquelles nous croyons et bien sûr il y aura toujours une place dans le journal pour votre opinion.

Bonne lecture!

Yves Benoit
Administrateur

Prière de retourner :

Syndicat des propriétaires forestiers
du Sud-Ouest du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, bureau 555
Longueuil (Québec) J4H 4E7



Suite à la fusion des syndicats de Montréal et Outaouais-Laurentides, nous possédons à présent l'un des plus grands territoires privés à dominance feuillue au Québec et sûrement celui chiffrant le plus de potentiel pour la production de feuillus nobles de qualité.

L'étude « *Impact économique d'un aménagement visant la production de bois de qualité* » réalisée en 2002 par les agences de mise en valeur de Lanaudière, des Laurentides et de l'Outaouais, nous révélait qu'en aménageant intensivement la moitié de notre territoire en feuillus, nous pourrions produire plus de bois de qualité déroulage et sciage que tout le territoire feuillu situé en forêt publique de ces trois régions. Évidemment, si tous nos érables, chênes, bouleaux, noyers, pins et cerisiers étaient d'une qualité « meuble », c'est toute la société qui en serait gagnante.

À preuve, lors d'une conférence de presse en octobre dernier, l'Association des fabricants de meubles du Québec (AFMQ) s'est plainte d'avoir à acheter aux États-Unis et à fort prix, plus de 50 % du bois feuillu dont elle a besoin; alors que le Québec exporte une bonne part de sa production. Faisant valoir que la transformation en meubles ajoutait bien plus de valeur au bois qu'en planches de huit pieds, l'AFMQ voudrait que Québec attribue à l'industrie un approvisionnement local garanti en bois feuillu.

Comme l'approvisionnement des usines, de par la loi, se fait prioritairement en forêt privée, c'est donc nous que l'industrie interpelle directement pour relever ce défi. Pour y parvenir, il faut cependant pouvoir réaliser l'ensemble des travaux d'éducation de nos peuplements. Lors de ces travaux, les bois marchands qui en ressortent sont plus souvent qu'autrement d'une qualité pâte. Bien sûr, dans un monde idéal, le prix de la pâte feuillue et du panneau devrait être suffisant pour financer l'aménagement de nos boisés feuillus, mais malheureusement ce n'est pas encore le cas.

Par conséquent, il faut absolument que le gouvernement supporte les efforts en octroyant les apports financiers requis pour rendre ces opérations rentables. Nous ne parlons pas ici de subventions car d'un point de vue économique, il a été démontré que chaque dollar investi en forêt par le biais d'un budget d'aménagement génère d'importantes retombées (*L'impact des investissements publics en forêt privée* par D' Luc Bouthillier). Donc, il faut que l'État cesse de sabrer dans ces budgets. Bien au contraire, l'État doit maintenir et même intensifier ces budgets en vue d'améliorer la qualité de nos boisés, et ainsi, permettre à nos forêts de jouer le rôle social, économique et environnemental qu'elles doivent jouer.

Il ne faut pas attendre des fermetures d'usines et des pertes d'emplois pour réagir...

Clément Ricard, 1^{er} vice-président

SAVIEZ-VOUS QUE ...

...le premier moulin à scie au Canada fût construit en 1606 et qu'il fonctionnait à l'eau? Ce dernier était situé sur la rivière Allen près d'Anapolis-Royal en Nouvelle-Écosse. Paraîtrait-il que les Mic'q'Mac (aujourd'hui écrit Micmacs) auraient été très impressionnés de voir fonctionner ce moulin.

SAVIEZ-VOUS QU'...

...en 1635, un certain Monsieur Razilly fit construire un moulin à scie près de la ville de La Hève en Nouvelle-Écosse et que ce fût la première entreprise forestière du Canada dont le bois était destiné à l'exportation en Europe? L'essence utilisée était le chêne blanc et ce dernier était transformé en poutres et en planches.

QUELQUES DONNÉES SUR L'INDUSTRIE DU MEUBLE

- 631 entreprises manufacturières (90 % de PME);
- 28 000 emplois directs;
- 3,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires global;
- 72 % des livraisons sont exportées hors Québec (53 % aux États-Unis);
- 140 millions de pieds mesure de planche par an sont transformés dont près de 55 % proviennent de l'extérieur du Québec.



Mot du président

Bonjour à tous les propriétaires forestiers du sud-ouest du Québec. C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous et de remercier les administrateurs pour leur confiance en me nommant président pour le nouveau syndicat qui aura à administrer un des plus grands plans conjoints de producteurs de bois du Québec.

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue dans cette grande famille et vous parler un peu de moi par le fait même. Âgé de 57 ans, je suis travailleur forestier à plein temps depuis l'âge de 16 ans et propriétaire de boisés depuis l'âge de 21 ans. J'étais également administrateur au Syndicat des producteurs de bois Outaouais-Laurentides depuis 14 ans et président depuis 8 ans.

C'est un grand défi pour le syndicat et les travailleurs forestiers de cultiver la forêt privée de ces quatre grandes régions du Québec (Montérégie, Lanaudière, Laurentides et Outaouais (voir l'article illustrant le territoire)). Vous serez à même de constater que notre forêt est près des villes et des centres touristiques et qu'elle ne sert pas simplement à produire de la matière ligneuse. En fait, elle sert également à d'autres fins tels les centres récréatifs, la chasse, la pêche, la randonnée, le camping, etc. De plus, cette même forêt est un énorme poumon et un immense manteau pour la terre puisqu'elle nous fournit de l'oxygène et protège le sol du froid et de la sécheresse en nous procurant une quantité et une qualité d'eau suffisante pour nos besoins. Et nous en sommes fiers!

Cependant, depuis un certain temps, plusieurs pressions sociales sont exercées au nom de ces autres rôles de la forêt en vue d'en réduire le droit de produire (voir le texte sur la réglementation municipale). Et cela est inacceptable!

L'avenir de nos forêts, comme nous le savons tous, passe par une bonne gestion des ressources, une bonne mise en valeur et un aménagement soutenu. Pour y parvenir, la société doit nous appuyer en ce sens. Pour réaliser le tout, votre syndicat a besoin de tous ses membres, de vos idées, de vos suggestions et de votre présence aux réunions afin de nous supporter et de nous appuyer dans nos démarches visant à être capables de bien vivre de la forêt tout en la respectant.

C'est ensemble que nous allons faire croître ce nouveau syndicat, améliorer nos conditions et surtout préserver notre ressource collective qu'est la Forêt d'avenir.

Salutations,

Palma Molloy



Situation des marchés

Selon les informations disponibles de différentes sources et selon notre compréhension des marchés, nous allons tenter de vous expliquer le contexte de la vente des produits forestiers transformés par l'industrie.

Pâtes et papiers

L'industrie nous mentionne que les marchés du papier journal sont très difficiles, malgré les récentes élections américaines. En effet, les médias électroniques (Internet) et les producteurs d'autres pays créent une compétition fragilisant le marché et forçant certains replis sur les demandes de hausses de prix des producteurs canadiens.

Cependant, selon certains analystes, les importantes papetières américaines (Smurfit-Stone, Spokane et Potlatch) sont sur la route des profits, car elles sont plus concentrées dans les marchés des papiers d'emballages, cartons caisses et papiers à photocopier; il semble que ces secteurs connaissent une reprise très intéressante. Dans la même veine, les analystes prétendent que le marché devrait se replacer et que la demande devrait reprendre.

Chez nos acheteurs canadiens, la compagnie Abitibi-Consolidated de Grand-Mère tente de modifier ses recettes de transformation en vue d'augmenter les marchés accessibles. En ce qui concerne Kruger, les investissements et le rodage de l'usine Wayagamack vont beaucoup mieux que prévu et cette dernière est très optimiste quant à sa nouvelle place sur l'échiquier des produits couchés. De son côté, Domtar de Windsor continue de bien vendre sa production. Par contre, les perspectives ne sont guère reluisantes du côté de Papiers Fraser de Thurso et de Smurfit-Stone de Portage-du-Fort, car les marchés de pâtes feuillues sont difficiles. Le tableau n° 1 vous illustre les variations de prix à la tonne pour les produits de papeterie.

Lorsqu'on étudie les disponibilités de fibres, on constate que les réductions d'allocations de volumes de bois en provenance des forêts publiques devraient avoisiner les 20 % dans presque toutes les régions du Québec, ce qui aura pour effet de faciliter l'écoulement des bois des forêts privées. L'impact de ces réductions devrait se faire sentir au cours des prochains mois, et ce, selon le type de marché. Comme nous ne connaissons pas la répartition des réductions d'approvisionnement, il est difficile de prédire si les marchés de sciage s'amélioreront ou si ce sont les papetières qui souffriront davantage de cette réalité.

Toutefois, il est certain que les propriétaires privés devront être prêts à répondre à une pression plus forte de la part des industriels pour augmenter les volumes récoltés et les acheminer vers les usines de transformation commerciale. Pour ce qui est des feuillues, le marché du bois de chauffage a grugé de forts volumes qui allaient historiquement aux papetières. Qu'en sera-t-il cet hiver? c'est à voir...

Nous pouvons comprendre que les difficultés d'approvisionnement qu'éprouvent les papetières de résineux ne changeront pas et que la compétition pour les feuillues ne devrait pas diminuer au cours des prochains mois.

Sciage - Résineux

La demande est stable, voire baissière, depuis septembre pour les bois de colombages et quelques autres produits. Selon que nous nous situons aux États-Unis ou au Canada, la demande est plutôt variable.

Du côté américain, l'indice du secteur manufacturier a baissé au cours des trois derniers mois et cette situation dénote un certain ralentissement économique. L'inflation des neuf premiers mois de l'année se situe à 2,5 %; niveau qui devrait permettre à l'économie de rester ferme.

Du côté canadien, les exportations subissent les assauts de la vigueur du dollar et du contentieux du bois d'œuvre. Dans ce dossier, tous espèrent que la réélection de G. W. Bush permettra une résolution plus facile du litige commercial. L'indice des prix à la consommation est de 1,8 % pour les neuf premiers mois, mais les taux d'intérêts ont tendance à remonter légèrement. L'ensemble de ces éléments a provoqué de légères baisses de prix pour plusieurs produits de sciage, mais le marché demeure tout de même fort acceptable. Ici aussi les réductions des disponibilités en forêt publique devraient permettre une amélioration des marchés pour le bois des producteurs privés. Le tableau n° 2 nous indique, sous forme statistique, les contraintes liées à un dollar plus fort et à l'inflation.

Sciage - Feuillues

La construction a légèrement ralenti au cours des derniers mois, la demande aura été moins forte pour presque toutes les qualités et marchés incluant la palette.

En terminant, vous remarquerez que la nouvelle section sur les marchés vous donne les informations sur l'ensemble des usines du nouveau territoire. Ces informations vous permettent de comparer les prix et les spécifications des différents acheteurs et devraient, par le fait même, vous permettre d'obtenir de meilleures conditions pour votre production si cette dernière répond aux critères spécifiés. Dans le doute, nous vous invitons à contacter nos techniciens terrains.

MM. Armand Plourde et
Richard Montpetit

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC) CANADA		FLUCTUATION \$ CAN / \$ US
Janvier	122,9	1,2997
Février	123,2	1,3297
Mars	123,6	1,3354
Avril	123,9	1,3418
Mai	123,0	1,3775
Juin	125,1	1,3280
Juillet	125,0	1,3615
Août	124,8	1,3280
Septembre	124,9	1,3124
Octobre	125,2	1,2879
Novembre	-	1,2471
Décembre	-	-

Sources : Statistique Canada / Pribec

PAPIER JOURNAL \$ US / TM		PÂTES KRAFT BLANCHIE DE FEUILLUS \$ US / TM	
Janvier	503 \$	Janvier	510 - 520 \$
Février	503 \$	Février	510 - 520 \$
Mars	510 \$	Mars	520 - 530 \$
Avril	514 \$	Avril	550 - 570 \$
Mai	525 \$	Mai	550 - 570 \$
Juin	536 \$	Juin	570 - 590 \$
Juillet	533 \$	Juillet	570 - 590 \$
Août	533 \$	Août	560 - 570 \$
Septembre	533 \$	Septembre	560 - 570 \$
Octobre	546 \$	Octobre	540 - 550 \$
Novembre	553 \$	Novembre	520 - 530 \$
Décembre	-	Décembre	-

Sources : Indices Papetière Foex / Indices Pulp / Paper Week

NOUVEAUX CONTRATS

- Gibeault & fils ltée (Franklin)
- Malette International inc. (Farnham)
- Les Produits forestiers D. G. ltée. (Sainte-Aurélie)

Profil du Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec

	TERRITOIRE				
	Outaouais	Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Total
Propriétaires privés	6 000	7 000	6 500	8 300	27 800
Reconnaissance des producteurs forestiers (Statut)	1 075	1 330	932	1 826	5 163
Membres	2 500		1 168		3 668
Superficie forestière (ha)	242 750	284 582	234 203	208 728	970 263
Superficie sous-aménagement (ha)	89 591	102 223	45 788	29 741	267 343
Possibilité forestière (PPMV) (m ³ s)	528 952	475 248	324 325	200 900	1 529 425
Budget aménagement 2002-2003 (\$)	583 432	770 309	581 981	656 011	2 591 733

	VOLUME EN 2003		
	Outaouais — Laurentides	Lanaudière — Montérégie	Total
Pâtes et papiers	182 600	46 300	228 900
Panneaux	44 200	43 600	87 800
Sciage	165 000	86 200	251 200
Propriétaires actifs	150	800	950
Répartition des volumes	72 %	28 %	100 %
Total	391 800	176 100	567 900

	USINE				
	Outaouais	Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Total
Pâtes et papiers	1				1
Panneaux			1		1
Sciage	23	7	45	67	142

MM. Armand Plourde et
Richard Montpetit

A la suite de la fusion, nous gérons tous ensemble les 28 000 propriétaires forestiers du territoire ayant le plus grand potentiel pour la production de feuillus nobles au Québec. Par conséquent, nous devons nous assurer que cette ressource est mise en valeur dans une perspective durable, que son exploitation est rentable et qu'il en résulte le plus de retombées économiques possible pour la société. Pour ce faire, il faut viser la production de bois de qualité et tenter d'exploiter davantage l'ensemble des richesses qu'offre cette même forêt.

C'est dans cette perspective que notre Syndicat vous offre la possibilité de suivre une formation sur le *Guide de façonnage et de mise en marché du bois*. Vous apprendrez comment faire une première classification des arbres « debouts ». Par la suite, avec des billes coupées vous apprendrez : les normes générales de préparation du bois, l'évaluation des défauts, le meilleur tronçonnage afin de tirer le maximum de revenus du billot, le mesurage et les spécifications particulières des différents marchés. Ce cours d'une durée d'une journée est organisé sur demande (dès qu'un groupe de 15 producteurs d'une même région s'y inscrivent) et des frais minimes s'appliquent.

Plus spécifiquement, il est important de rappeler aux producteurs désirant livrer du bois à la compagnie Papiers Fraser de Thurso, que celle-ci exige une courte formation (environ 15 minutes) préalable sur les exigences de l'usine quant aux tronçons améliorés et la sécurité des lieux.

D'autre part, vous pouvez en tout temps vous procurer le *Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée* qui est offert gratuitement par votre Syndicat à tous les producteurs actifs.

Au niveau des produits forestiers non ligneux, il est important de rappeler que votre Syndicat tente de développer un nouveau marché soit celui de la récolte de l'If du Canada. Bien que la saison de cueillette soit terminée, il faut déjà se préparer pour la prochaine récolte. En conséquence, tous les producteurs qui désirent récolter de l'If au cours de l'année 2005, sont invités à nous le faire savoir immédiatement. Nous vous aviserons de la date autorisée pour la récolte d'après nos ententes contractuelles. De plus, suite à votre inscription, nous pourrions planifier les formations nécessaires afin que vous deveniez un cueilleur accrédité.

Finalement, un comité a été créé par votre conseil d'administration afin d'exécuter, entre autres, l'élaboration d'un plan de formation correspondant aux besoins de ses membres pour le nouveau grand territoire. Ce groupe de travail vous invite d'ailleurs à lui faire connaître rapidement vos besoins et attentes en matière de formation.

Pour vous inscrire, obtenir de plus amples renseignements ou pour apporter vos commentaires, vous pouvez communiquer avec nous soit par téléphone : (450) 679-0530 ou (819) 986-1475 soit par courriel à l'adresse spbrm@upa.qc.ca ou spbol@qc.aira.ca.

C'est ensemble que nous devons relever le défi de la qualité !

Michel Lacharité, 2^e vice-président

Une réglementation municipale favorable à la production

La réglementation municipale est l'une des problématiques communes des dernières années. Le nombre grandissant de législations apporte ses lots de contraintes : augmentation de nos coûts de production, image négative du travail en forêt, difficulté à saisir les positions des municipalités, interprétation souvent nébuleuse et manque de connaissance de la part des officiers appliquant la réglementation. Nous remarquons, depuis un certain temps, un découragement ou même l'abandon de l'activité de production du bois dans certaines parties de notre territoire. De plus, la réglementation est une des causes du manque d'approvisionnement des industriels (déroulage, sciage, pâtes et papiers, panneaux, bois de chauffage).

Aujourd'hui, nous payons pour les erreurs du passé. En effet, vous et moi savons que nos interventions se font dans une perspective d'aménagement durable, mais le grand public, lui, nous associe trop souvent à tort à des pilleurs de forêts. Ces dernières années, nos efforts se sont résumés à s'impliquer lorsqu'une problématique était signalée par des producteurs. Notre manque de ressources monétaires et humaines justifiait ce type d'intervention. Cependant, nous avons obtenu des gains exemplaires pour plusieurs dossiers réglementaires : Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de l'Assomption pour le SPBRM, RCI de Mirabel et révision du schéma dans la MRC des Pays-d'Haut pour le SPBOL. Il est primordial de poursuivre notre travail de représentation et peut-être même d'aller plus loin en ce sens.

Depuis un peu plus d'un an, le SPBOL élaborait une stratégie sur la réglementation. Un comité formé de deux administrateurs et du directeur général a conçu un cahier visant à orienter les municipalités lors de la conception d'un règlement, afin que celui-ci comble leurs attentes tout en étant favorable à la production. Nous comptons donc rencontrer les principaux intervenants du monde municipal régional en vue de faire la promotion du cahier d'aide et d'uniformiser ainsi les règlements à travers l'ensemble du territoire. Nous souhaitons également faire partie de leur processus d'élaboration. De même, nous sommes disponibles comme agent d'information et de formation auprès des intervenants sur le terrain (producteurs et fonctionnaires municipaux). Mais pour arriver à mettre en œuvre cette stratégie, les différents intervenants devront travailler en concertation. Tous devront réaliser l'importance de la production du bois dans le développement régional.

En conclusion, votre nouveau syndicat continue son travail de reconnaissance du producteur lors de la mise en place d'une réglementation municipale. Cependant, nos ambassadeurs seront et resteront toujours les propriétaires et producteurs par le biais des bonnes pratiques d'intervention en forêt privée.

Patrick Soucy, administrateur



La Fédération des Producteurs de Bois du Québec

Peu de producteurs et propriétaires forestiers ont une bonne connaissance des dossiers sur lesquels travaille la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ). Ces dossiers sont pourtant tous susceptibles d'avoir une grande influence dans les activités de ces producteurs et propriétaires. Afin de vous tenir informés, nous vous présenterons régulièrement une rubrique sur nos activités.

Il faut d'abord savoir que les syndicats de producteurs de bois ont confié deux principaux rôles à leur fédération provinciale :

- la représentation et la défense des intérêts généraux des producteurs;
- l'appui aux activités des syndicats et offices.

En matière de représentation, les activités de la Fédération sont principalement guidées par les décisions des délégués régionaux lors de l'assemblée annuelle. En matière d'appui aux syndicats, ce sont les demandes des syndicats qui guident les interventions de la Fédération. Les exemples qui suivent donnent un aperçu de comment cela se traduit en activités courantes.

La fiscalité foncière

En 2004, les délégués ont adopté une résolution sur la fiscalité municipale. Elle demandait de s'assurer que cette fiscalité incite à la mise en valeur durable des terres forestières, tienne compte des contraintes de production établies par la réglementation municipale et soit conséquente avec la valeur économique d'une propriété forestière. Comme une problématique semblable est vécue par le milieu agricole, la FPBQ s'est assurée de mettre à profit son affiliation à l'Union des producteurs agricoles (UPA) en demandant que le dossier forestier soit traité en parallèle avec le dossier de la fiscalité agricole. Actuellement, les négociations se poursuivent entre le gouvernement et l'UPA pour trouver une solution rapide à la crise vécue en fiscalité agricole. Les travaux se font autour d'un concept de valeur économique des terres agricoles, valeur au-delà de laquelle une réduction de l'imposition interviendrait. Bien que le secteur forestier ne soit pas à l'avant-scène des travaux, la Fédération et l'UPA s'assurent que le dossier de la taxation foncière des lots forestiers demeure à l'agenda du groupe de travail UPA-ministères. Peu de données crédibles étant disponibles pour le secteur forestier, ce qui empêche de faire évoluer le dossier, des travaux techniques sont en cours pour mieux cerner l'ampleur de l'évolution de la valeur des boisés au cours des dernières années et pour établir la valeur économique pour laquelle une propriété forestière devrait être taxée.

L'appui technique aux syndicats

L'appui technique offert aux syndicats est fonction des demandes de ceux-ci. Ces demandes sont majoritairement dans le domaine de la mise en marché et touchent un large éventail de préoccupations reliées au rôle de gestionnaire de plans conjoints : information sur les marchés, préparation et accompagnement à la négociation, rédaction de règlement, etc. Ainsi, le Syndicat des producteurs de bois Outaouais-Laurentides a récemment demandé l'intervention de la Fédération après avoir été interpellé par la CSST. Celle-ci demandait au syndicat d'acquiescer des cotisations qui lui étaient dues par un entrepreneur forestier, sous prétexte que la mise en marché effectuée par cet entrepreneur se faisait dans le cadre d'un contrat convenu entre le syndicat et l'acheteur. La Fédération a pu rapidement obtenir un avis affirmant que le plan conjoint agit comme intermédiaire en matière de mise en marché et qu'aucun lien employeur-employé ne permettait à la CSST de réclamer contributions au syndicat. Un exemple d'une intervention simple de la Fédération, aux retombées très concrètes et importantes. Une intervention comme il s'en fait de très nombreuses au cours de l'année. Dans de prochains articles, nous traiterons d'autres dossiers dans lesquels la Fédération est très active : représentations auprès des autorités gouvernementales, certification forestière, réglementation municipale et autres.

La Fédération